

Direction : Enfance Jeunesse et Sports

Enseignement

REF : ENSEIGNT2008013

Signataire : CP/SS/CM

OBJET :Subventions aux projets des écoles maternelles et élémentaires. Année scolaire 2008/2009.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget de l'exercice en cours,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Alloue une subvention au profit des écoles suivantes :

MATERNELLE ANNE SYLVESTRE

- 150 € pour le projet "Cuisine".
- 150 € pour le projet "Jardin"

MATERNELLE PAUL BERT

- 200 € pour le projet "Cuisine".
- 200 € pour le projet "Jardin".

MATERNELLE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

- 250 € pour le projet "Education musicale".
- 300 € pour le projet "Création d'un album".

MATERNELLE BROSSOLETTE

- 150 € pour le projet "Atelier du goût".

MATERNELLE FRANCINE FROMOND

- 400 € pour le projet "Jardin et lombricompostage".

ECOLE JEAN MACE

- 100 € pour le projet "Rencontre avec un artiste".
- 100 € pour le projet "Jardin".
- 200 € pour le projet "Couture et tricot".
- 300 € pour le projet "Roller, danse et cirque".
- 400 € pour le projet "Autour des contes".
- 400 € pour le projet "Land Art / Poésie".

ECOLE CONDORCET

- 250 € pour le projet "Réalisation et montage d'un film".

ECOLE ALBERT MATHIEZ

- 150 € pour le projet "Jardin".

ECOLE EDGAR QUINET

- 150 € pour le projet "Jardin".
- 200 € pour le projet "Mosaïque sur mur".

AUBERVACANCES

- 200 € pour les projets "Saint Hilaire de Riez".

La dépense en résultant sera imputée au budget de l'exercice en cours au :

- ✓ 65738.211 (65738.211.303) pour 1 800 euros
- ✓ 65738.212 (65738.212.303) pour 2 450 euros.

Le Maire